

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

## Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. TAUZIEDE Bernard, M. SAUQUES Kevin, Mme HULSHOF Sabine, Mme LABORDE Aurélie, M. CAZES Jérôme

**Procurations :** M. ROBERT François à Mme LABORDE Aurélie

## Etait absent :

**Etaient excusés :** M. ROBERT François

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme LABORDE Aurélie

Date de convocation

04/10/2023

## DELIBERATION PORTANT APPROBATION DEVIS HYDRO SERVICE ELEC SUITE À MOTEUR ENDOMMAGÉ STATION DE POMPAGE

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le second moteur de la station de pompage est cassé et qu'il est alors essentiel de le réparer.

La société Hydro Service Elec, qui s'occupe de la maintenance de la station de pompage, nous a transmis un devis à hauteur de 2436,60 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,